

SOCLE BAFA—ASF

DOCUMENT A DESTINATION DES ÉQUIPES DE FORMATION



FORMATION DES ANIMATEUR·ICES

Tu vas encadrer un stage de formation BAFA, ce document est là pour t'aider et t'accompagner.

Il a pour fonction :

- de te permettre de te repérer dans les différents textes et obligations légales / associatives (l'arrêté du 15 juillet, l'habilitation BAFA-BAFD, les exigences associatives...)
- de t'apporter des infos et conseils pratiques sur les plans administratifs, organisationnels et pédagogiques.

1 à 3 parties par chapitre :

- **ce que dit l'arrêté du 15 juillet 2015** : la réglementation générale nationale sur le BAFA/D
- **ce que dit l'habilitation BAFA-BAFD** : les garanties du Scoutisme Français, validées par la DJEPVA qui permettent à l'association d'être "organisme de formation".
- **ce que demandent les EEDF** : les exigences associatives de l'association au regard de la formation.

Les éléments à caractère indispensables seront présentés sous forme de check liste à cocher au fur et à mesure du document. Une check liste organisationnelle "avant le stage" te sera également proposée. Les parties du document concernées contiendront ce logo :



En bonus, le "Pour aller plus loin" qui te donnera des idées et des pistes si tu souhaites réfléchir et approfondir certains aspects du stage !

Et en bleu, des liens utiles !

Nous tenons à te remercier pour ton engagement et ton investissement en tant que directeur·ice de stage EEDF, si tu en as besoin contacte nous sur : "ent-asaf@galilee.eedf.fr"

L'équipe nationale Adulte dans le scoutisme – Aventure Formation

<u>Objectifs de la formation BAFA</u>	<u>4</u>
<u>Equipe de formation.....</u>	<u>5</u>
<u>Administratif.....</u>	<u>6</u>
Pédagogie	
<u>Démarche pédagogique.....</u>	<u>7</u>
<u>Contenus obligatoires.....</u>	<u>8</u>
<u>Sources de documents utiles.....</u>	<u>9</u>
Évaluation / Validation	
<u>Évaluation.....</u>	<u>10</u>
<u>Validation.....</u>	<u>11</u>
<u>Rédaction des appréciations</u>	<u>11</u>
<u>Check-lists admin et orga.....</u>	<u>12</u>



Objectifs de la formation BAFA

Ce que dit la réglementation conformément à l'arrêté du 15 juillet 2015:

Version en vigueur depuis le 29 février 2024

La formation au BAFA a pour objectif :

1° De préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

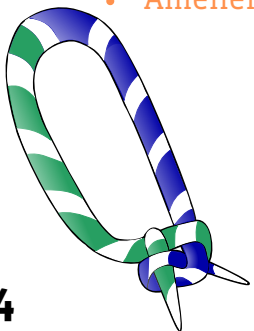
- - assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique adapté, aux conduites addictives ou aux comportements à risque, notamment ceux liés à la sexualité. La prévention des violences sexistes et sexuelles et du harcèlement est intégrée dans la formation ;
- - participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- - participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- - encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- - accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

2° D'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- - de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité et l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- - de situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- - de construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller à prévenir toute forme de discrimination notamment sur le fondement de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ;
- - d'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

Ce que demande l'association des EEDF :

- Amener le stagiaire à prendre du recul et analyser sa pratique





Equipe de formation

(constitution d'équipe, formation, critères de recrutement, accompagnement)

Ce que dit la réglementation conformément à l'arrêté du 15 juillet 2015 :

- ☐ Les diplômes de l'ensemble de l'équipe doivent être disponibles et à jour (dont responsable de stage).
- ☐ Chaque formateur·ice doit avoir à minima entamé un parcours de formation Scoutisme Français.
- ☐ Chaque formateur·ice suit des temps de formation continue au moins 2 jours par an.

Ce que dit l'habilitation BAFA-BAFD :

Pour garantir une bonne qualité du stage, les associations membres s'efforcent de composer des équipes :

- ☐ comprenant un nombre de formateur·ices plus élevé que le minimum réglementaire, aux expériences variées,
- ☐ ayant une connexion active au terrain,
- ☐ qui respectent dans la mesure du possible une parité entre hommes et femmes.

Ce que garantit l'association des EEDF :

- ☐ Un·e responsable de stage formé·e (avoir suivi le module de formation Responsable de stage),
- ☐ une équipe de formateur·ices associé·es à la préparation et au déroulement du stage,
- ☐ un accompagnement des formateur·ices stagiaires par le·la responsable de stage (avec un temps avant, pendant et après) : mise en place d'une réelle démarche de formation.

livret de suivi du·de la formateur·rice disponible sur le Seafile "FORMATEURS-ICES" ou :

[TELECHARGER ICI](#)

Pour les nouveaux·elles formateur·ices de l'association (expérimenté·es ou non) :

- ☐ Un accueil par le·la responsable de stage : cadre de la formation aux EEDF, intégration dans l'équipe, et garantie d'un cadre propice à la réalisation de sa mission de formation,
- ☐ s'assurer des qualifications et formations de la personne,
- ☐ la garantie du suivi de formation pour les personnes concernées.



Pour aller plus loin :

- ☐ Groupe de suivi pour les formateur·ices (co-évaluation)
- ☐ Un accompagnement par le·a responsable de stage pour tous·tes les formateur·ices



ADMINISTRATIF

- ☒ éléments habituellement assurés à l'échelon organisateur ou par les assistant.es de gestion

Ce que dit la réglementation conformément à l'arrêté du 15 juillet 2015:

Diffuser les informations et documents suivants à tous les inscrit.es avant le début du stage :

- ☒ La mission éducative en Accueils Collectifs de Mineurs,
- ☒ le cursus de formation BAFA,
- ☒ le projet éducatif de l'organisme,
- ☐ un « top départ » (infos pratiques pour le démarrage du stage : lieu, accès, contacts etc.),
- ☒ un texte sur les infractions sexuelles.

☒ Déclarer le stage sur l'extranet BAFA-BAFD

au moins un mois avant le début de la session ainsi que le dépôt du projet pédagogique

ICI : <https://bafabafd.extranet.jeunesse-sports.gouv.fr/Zones/ZoneOF/>

NB : contacter l'équipe Adulte dans le Scoutisme en cas de besoin lié à la connexion à l'extranet.

Ce que dit l'habilitation BAFA-BAFD :

- ☒ Les sessions sont rendues publiques via les documents et sites des associations ainsi que le site de la fédération.
- ☒ Les associations s'engagent à faciliter l'inscription de toutes personnes cherchant à s'inscrire.
- ☒ Les inscriptions sont traitées dans l'ordre chronologique de la réception des dossiers.
- ☐ Les stagiaires sont informés des modalités pratiques du stage.
- ☐ Le vocabulaire spécifique à l'organisateur ou à la session est explicité pour faciliter l'intégration des extérieurs.

Ce que demande l'association des EEDF :

- ☐ Faire valider le projet pédagogique du stage par l'échelon organisateur.
- ☐ Prévoir et proposer un accueil de qualité dès le démarrage du stage.
- ☐ Faire une vérification administrative en amont et en aval du stage.



Pour aller plus loin :

- ☐ Sensibiliser l'équipe de formation sur la gestion de la déclaration, des inscriptions et de la communication.

Une attention particulière devra être portée sur l'empreinte écologique des stages, pour inciter à la diminuer. (transports, gestion des déchets, gaspillage...)



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Ce que dit l'habilitation BAFA-BAFD :

- Penser la démarche de formation dans le cadre de la **méthode scout**,
- Nos formations utilisent des **méthodes d'éducation actives**,
- Privilégier les stages en internat.

Ce que garantit l'association des EEDF :

- Mise en situation du/de la stagiaire
- Participation des animateur·ices à la **vie collective**
- Organisation de **temps de conseils** et de bilan réguliers
- Démarche **d'auto-documentation** pour les animateur·ices
- **Démarche de groupe de projet** : préparation en équipe, mise en situation et analyse avec le groupe stage (veillée, grand jeu etc.)
- Chaque stagiaire participe à la menée d'une activité (jeu, chant, vie quotidienne, etc.)
- Initier systématiquement une **démarche de suivi, d'évaluation, de validation**

**Pour aller plus loin :**

- Coanimer une séquence de formation (pour les formateur·ices)
- Prendre en compte les attentes des stagiaires par rapport à leurs expériences
- Amener les stagiaires à animer les groupes de suivi
- Motiver les stagiaires (BAFA et ASF) à poursuivre leur formation par de la formation continue (week-ends tremplin par exemple)
- Penser les techniques scout (froissartage, cuisine sur feu, campisme, etc.) comme une approche pédagogique
- Construire le stage avec les stagiaires



CONTENU PÉDAGOGIQUE

FORMATION GÉNÉRALE : contenus obligatoires



Ce que dit l'habilitation BAFA-BAFD (+ quelques exemples concrets de séquences)

- ☐ Situer son engagement personnel et la manière de contribuer à la réussite du projet éducatif et de la vie collective ("intentions éducatives")
- ☐ Encadrer et animer les activités dans le cadre d'un projet d'animation ("notion de projet")
- ☐ Assurer la sécurité et veiller au bien-être des participants
- ☐ Encadrer et animer la vie quotidienne
- ☐ Agir au sein d'une équipe d'animation
- ☐ Communiquer en interne et en externe (lien avec les parents, gestion du courrier ...)
- ☐ Prendre du recul sur soi et sur son action
- ☐ Faire partager la laïcité et les valeurs de la République
- ☐ Caractéristiques et besoins des différentes tranches d'âges
- ☐ Connaître les différents types d'accueils collectifs de mineurs
- ☐ Choisir son stage pratique BAFA
- ☐ Découvrir la réglementation des ACM

 **Le contenu "Laïcité et valeurs de la République" doit apparaître tel quel dans la grille de stage. Il n'est plus accepté de l'indiquer comme "omniprésent" tout au long du stage.**



APPROFONDISSEMENT : contenus obligatoires

Ce que dit l'habilitation BAFA-BAFD (+ quelques exemples concrets de séquences)

- ☐ Analyser ses pratiques éducatives et d'animations, notamment son stage pratique
- ☐ Identifier l'articulation entre les différents types de projets en Accueils Collectifs de Mineurs.
- ☐ Expérimenter la méthodologie de projet (formuler des objectifs opérationnels, des intentions éducatives en lien avec des activités, élaborer des activités répondant à des objectifs).
- ☐ Approfondir sa connaissance des caractéristiques spécifique d'une tranche d'âge et du rôle éducatif attendu de l'animateur.
- ☐ Adopter les attitudes éducatives adaptées aux mineurs accueillis et construire une cohérence éducative au sein de son équipe permettant leur développement et leur épanouissement individuel et collectif.
- ☐ Identifier les comportements à risque et promouvoir la bientraitance. ("addictions", "maltraitance" ...)
- ☐ Garantir l'intérêt et la sécurité des activités en autonomie dans le respect du cadre réglementaire
- ☐ Savoir accompagner les jeunes à la définition de leurs projets, notamment en les associant à l'organisation de la vie quotidienne.



PÉDAGOGIE suite

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- ☐ Adapter les activités aux imprévus.
- ☐ Être pilote ou ressource en équipe pour la réalisation d'un projet et enrichir la réflexion.
- ☐ Analyser ses expériences d'animateur pour approfondir sa formation.
- ☐ Exprimer ses motivations à être éducateur au sein d'une association d'éducation populaire. ("intentions éducatives")
- ☐ Intégrer la lutte contre les VSS (Violences sexistes et sexuelles, l'enfance en danger, les situations de violence et l'inclusion dans les contenus de formation et les pratiques de stage



Pour les contenus obligatoires que vous estimez être distillés tout au long du stage et à travers l'ensemble des temps de formation, il vous faut être en mesure de justifier votre choix pédagogique en cas d'inspection (notamment à travers le Projet Pédagogique)



Pour aller plus loin :

Pour l'ASF (Animateur·ice du Scoutisme Français)

- Auto-évaluation sur ses compétences d'animation
- Retour sur sa pratique
- Les méthodes de branches et leur mise en œuvre dans le projet
- Sa place dans la structure locale et l'accompagnement reçu
- La gestion de la sécurité
- Rappel des rôles et fonctions du responsable d'animation
- Sonder les besoins et envies des participant·es en amont
- Co-construire les séquences de formation

SOURCES DE DOCUMENTS UTILES

Tu peux t'inspirer du travail d'autres équipes de formation pour créer tes séquences, voici quelques liens utiles pour t'aider à t'y retrouver parmi les ressources de l'association :

"Formateur·ices" dans LE SEAFILE de Galilée :

- C'est quoi ? Un espace de documents partagés des EEDF collaboratif, libre de droit
- Comment y accéder ? depuis "Galilée" en te créant un compte avec ton numéro d'adhérent
- C'est où ? Sur Galilée.eedf.fr ou directement sur galilee.eedf.fr/seafile/org/
- Qu'est ce que j'y trouve ? Des fiches séquences clefs en main classées par thématiques, des projets pédagogiques, des exemples de grilles de stages, des outils de suivi des stagiaires et de l'équipe, des outils administratifs (feuilles de présence, budget...) et encore plein d'autres choses.

Le PADLET du·de la directeur·ice de stage

- C'est quoi ? Un mur virtuel (site web ou appli)
- Comment y accéder ? en cliquant [ici](#)
- Qu'est ce que j'y trouve ? Les documents officiels : petit précis de l'habilitation, arrêté du 15 juillet, décret BAFA 16 ans... , des documents administratifs : aide caf, attestations... , les parcours et livrets de suivi etc.

La page ASAF (Adultes dans le Scoutisme - Aventure Formation) sur educatif.eedf.fr

- C'est quoi ? la page officielle nationale concernant la formation aux EEDF
- Comment y accéder ? sur le site educatif.eedf.fr, onglet "thématique", entrée "Adultes dans le Scoutisme - Aventure information"
- Qu'est ce que j'y trouve ? des documents nationaux (livrets, parcours, certifications...), des liens utiles vers les espaces ressources.





VALIDATION EVALUATION

Si l'**évaluation** est avant tout un élément de progression individuelle, elle intervient dans un processus d'accompagnement et s'appuie sur des objectifs clairs et détaillés.

La **validation** pose la question du niveau pouvant être considéré comme satisfaisant pour délivrer un certificat permettant d'exercer certaines responsabilités ou de se prévaloir envers un tiers de compétences reconnues. La validation porte sur des critères définis et précisés par les organismes de formation.

EVALUATION

Elle fait partie intégrante de la formation, elle est au service de la progression du/de la stagiaire elle mesure la progression vers un (des) objectif(s).

L'évaluation nécessite

1. la détermination d'**objectifs d'apprentissages**
2. la mise en place de **temps, de séquences d'apprentissages**
3. le **temps et les outils** pour permettre à chacun de mesurer ses acquis.
4. la **prise en compte de l'individu** au départ, pendant et à l'arrivée.

Il est donc nécessaire de mettre en place durant le stage à minima 3 temps d'évaluation :

1. Le premier (en début de stage) devant permettre à chacun de se positionner sur d'où je part et qu'est ce que je veux atteindre en fixant les premiers objectifs d'apprentissage,
2. Le second (mi-stage) doit faire le point sur l'apprentissage et les objectifs visés par le/la stagiaire. C'est aussi le temps pour l'équipe de faire un retour sur ce qu'elle a pu observer et de conseiller le/la stagiaire dans son apprentissage,
3. Le troisième (fin de stage) le temps de voir le chemin parcouru et la progression réalisée durant la formation. Ce temps doit aussi permettre de fixer les objectifs visés pour la suite de son parcours.



Pour aller plus loin :

L'évaluation peut être individuelle ou collective on parlera alors de groupe de suivi.



VALIDATION EVALUATION

VALIDATION

La validation est prononcée à la fin du stage, mais ne doit pas tomber comme un couperet : l'équipe de formation doit accompagner au jour le jour les stagiaires vers la validation.

Les critères de validation chez les EEDF :

- S'impliquer dans tous les temps de la formation
- S'inscrire dans le cadre de la vie quotidienne et collective
- Participer au travail en équipe
- Avoir conscience de son rôle et de ses responsabilités
- Organiser et conduire des séquences d'animation
- Avoir des attitudes et des positions compatibles avec l'encadrement des mineur·es



Ces critères sont ceux appliqués aux EEDF, ils sont différents de ceux définis dans le petit précis BAFA/BAFD du Scoutisme Français, un travail d'harmonisation avec les autres mouvements est en cours.



Pour aller plus loin :

Les stagiaires travaillent à partir des critères existant pour détailler leurs propres critères de validation du stage.

REDACTION DES APPRECIATIONS

Depuis quelques années, la DJEPVA exprime des exigences qualitatives et quantitatives concernant la rédaction des appréciations de stages théoriques BAFA. Cependant, si certaines SDJES et leurs jurys ont exprimé des critères précis de rédaction, elles restent très minoritaires sur le territoire. Il peut donc être délicat de rédiger ces appréciations. Quelques conseils de base :

- Eviter les adjectifs liés à la personnalité ("enthousiaste", "joyeux")
- Intégrer des exemples concrets de mise en oeuvre des compétences ("X a encadré efficacement un grand jeu de qualité")
- "ni trop long, ni trop court" : Proposer une appréciation en quelques phrases étayées, pas trop concise (pas trop longue non plus...)

Un exemple de consignes d'accompagnement à la rédaction d'appréciation par la préfecture de L'Orne.

[télécharger ici](#)



Pour aller plus loin :

Les stagiaires rédigent leur appréciation eux/elles-mêmes



CHECK-LISTS ADMIN et ORGA

- ☒ éléments habituellement pris en charge avec l'aide ou par l'échelon organisateur et/ou par les assistant.es de gestion

A QUOI JE PENSE AVANT MON STAGE ?

- ☒ Être en lien avec l'assistant.e de gestion en charge des questions administratives tout au long de la préparation du stage (suivi des inscriptions, constitution des dossiers, déclaration etc...)
- ☒ Trouver et réserver un lieu de stage, signer la convention si besoin
- ☐ Faire le budget prévisionnel du stage (tu peux te faire aider du.de la trésorier.e régional.e)
- ☐ Constituer une équipe d'au moins 2 formateurs.rices
- ☐ Élaborer et faire valider le projet pédagogique de stage par l'échelon organisateur
- ☐ Élaborer une grille de stage complète même si je compte l'adapter aux besoins et attentes du groupe de stagiaires
- ☐ Faire le point sur les contenus obligatoires et le cahier des charges du Scoutisme Français
- ☐ Élaborer les menus et la liste des courses
- ☐ Définir les modalités d'intendance, rechercher une personne/équipe si besoin
- ☒ Élaborer un document "top départ" pour les inscrit.es avec toutes les infos pratiques pour le démarrage du stage
- ☒ Envoyer le "top départ"
- ☒ Réunir et imprimer les documents obligatoires du classeur du.de la directeur.rice, les affichages obligatoires et les livrets de suivi BAFA-ASF (dispos dans : padlet, page ASAF, Seafire)
- ☐ Lister et réunir le matériel nécessaire, imprimer ou réclamer les ressources pédagogiques souhaitées
- ☐ Organiser l'accueil des inscrit.es en fonction des jours et heures d'arrivée
- ☐ Faire les courses

DANS LE CLASSEUR DU . DE LA DIRECTEUR.RICE DE STAGE

- ☐ Diplômes (BAFA, BAFA...) des membres de l'équipe de formatrices
- ☐ Projet pédagogique de stage
- ☐ Grille de stage complète
- ☐ Liste des inscrit.es
- ☒ Dossiers des inscrit.es
 - fiche d'inscription (avec numéro JS)
 - autorisation parentale pour les mineurs
 - justificatif de formation générale et stage pratique (pour les approfondissements)

AFFICHAGES DANS LA SALLE DE FORMATION

- ☐ La grille de stage complète (même si elle est amenée à être modifiée)
- ☐ Les critères de validation de stage
- ☐ Les groupes de suivi d'évaluation